

SUR L'AGENDA DE LA PAROISSE

Dimanche 9 juin

9h30, 11h et 19h Messe

Mardi 11 juin

17h Catéchisme paroissial (*accueil dès 16h30*)

19h45 Groupe de prière Lourdes

Jeudi 13 juin

20h Conseil pour les affaires économiques

Vendredi 14 juin

8h30 Prière des mères

9h45 Préparation des repas partagés

Samedi 15 juin

18h Messe anticipée

Dimanche 16 juin

9h30, 11h et 19h Messe

12h15 Réunion bagagerie

12h15 Déjeuner des jeunes parents

Pour information, les horaires d'été commenceront le **8 juillet** prochain et prendront fin le **31 août**. D'ici là, les horaires sont inchangés.

Carnet de Saint-Charles

Baptême : Victoire MAMMERI CHAPRON

Obsèques : Madame Florence DREUX + (07/06)

Obsèques aux Invalides :

Madame Geneviève de HEAULME + (07/06)

Calendrier Liturgique

Mardi 11 juin : saint Barnabé, *Apôtre*

Jeudi 13 juin : saint Antoine de Padoue

Denier de l'Eglise

Pour faire un don avant l'été :

Par Flashcode : ci-contre

Par Internet : www.saintcharlesdemonceau.com

Par prélèvement : en complétant un bulletin avec la somme et la fréquence de mon choix.

Par chèque : à « ADP + Saint-Charles de Monceau »

Merci beaucoup !



Bagagerie et repas solidaires : appel !

Nous recherchons des bénévoles pour les repas du vendredi et pour une nouvelle activité de bagagerie solidaire.

Réunion d'information le **dimanche 16 juin** après la messe de 11h.

Fête de la musique !

Le chœur Franco-Polonais « **Totus Tuus** » donnera un **concert** de l'été à Saint-Charles de Monceau, le **vendredi 21 juin à 20h**, avec un répertoire de chants à la Vierge Marie.

Invitez largement autour de vous !



Messe et déjeuner de fin d'année

Le **Dimanche 23 juin**, au cours de la **messe de 11h**, nous rendrons grâce au Seigneur pour l'année pastorale écoulée et ce que nous avons pu vivre ensemble. A l'issue de la messe nous nous retrouverons pour un déjeuner partagé dans la cour avec ce que chacun apportera.



LES JO A SAINT-CHARLES

Du 26 juillet au 11 août 2024

➔ **Déjeuners partagés** proposés chaque semaine :
le dimanche à l'issue de la messe de 11h ;
le mercredi à l'issue de la messe de 12h.

➔ Les paroissiens présents et disponibles à ces dates sont invités à se signaler pour éventuellement rendre des **services d'accueil** et **d'évangélisation**, ou pour proposer d'autres initiatives...

contact@saintcharlesdemonceau.com

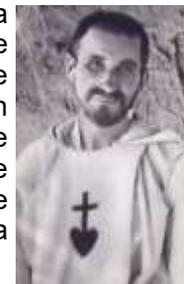


Le changement dans l'église est celui du 1^{er} luminaire à droite en entrant dans la nef.
Que pensez-vous de la luminosité à cet endroit et du luminaire lui-même ?

Venez en parler au curé...

Saint Charles de Foucauld

Un peu plus de 2 ans après sa canonisation, nous aurons la joie d'honorer Saint Charles de Foucauld, grâce à un buste en bronze qui sera installé en face de Saint Jean-Paul II et dévoilé le dimanche 1er décembre, jour de sa fête. Une souscription sera prochainement proposée.



Votre réponse aux appels de l'Esprit Pour répondre aux besoins de la Paroisse

Dans la suite de la Pentecôte et avant la fin de l'année pastorale, il serait bon que chacun de nous discerne, avec l'aide de l'Esprit-Saint, de quelle manière il se sent appelé à rendre des services à l'Eglise et en particulier à la Paroisse.

Nous avons besoin d'aide pour : **l'accueil, le catéchisme, la liturgie (lectures, prière universelle), les repas solidaires, l'animation des chants, les journées paroissiales...**

N'hésitez pas à vous proposer à l'Accueil ou auprès d'un prêtre.

Vous pouvez également contacter le secrétariat : contact@saintcharlesdemonceau.com

DANS LE DIOCESE

Ordinations Sacerdotales

Samedi 29 juin à 9h30 à Saint Sulpice (75006 Paris), 6 prêtres seront ordonnés pour le Diocèse de Paris. Ils s'appellent : **Côme de Bellabre, Vianney de Cibeins, Antoine Delhomme, Louis-Marie Drago, Jeimer Mora, Henri Thin.**

HORAIRES DE LA PAROISSE

MESSES

Dimanche : 9h30, 11h et 19h

Lundi : 12h

Du mardi au vendredi : 12h et 19h15

Samedi : 12h

18h : Messe dominicale anticipée

ADORATION EUCHARISTIQUE

Du mardi au vendredi : 07h20-08h20

Et : 18h15-19h15

LAUDES

Du mardi au vendredi : 8h-8h20

CHAPELET

Mercredi et jeudi : 17h30

ACCUEIL PRÊTRE / CONFESSIONS

(bureau au fond de l'église)

Mardi : 18h15-19h15 (P. Janusz Umerle)

Mercredi : 18h15-19h15 (P. Michel Chafik)

Jedi : 18h15-19h15 (P. Keerthi Fernando)

Vendredi : 18h15-19h15 (P. Philippe Pignel)

Samedi : 17h00-17h45 (Mgr Xavier Rambaud)

HORAIRES DU BUREAU D'ACCUEIL

17 rue de Tocqueville

Du lundi au samedi de 10h à 12h

et le vendredi de 16h à 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'EGLISE

Lundi de 11h à 20h

Du mardi au vendredi de 7h15 à 20h

Samedi de 9h30 à 20h

Dimanche de 9h à 20h

Paroisse SAINT-CHARLES DE MONCEAU

Entrée de l'église : 22 bis rue Legendre

Bureau d'Accueil et adresse postale :

17 rue de Tocqueville 75017 PARIS

tél : 01 47 63 05 84 - email : contact@saintcharlesdemonceau.com

site Internet : www.saintcharlesdemonceau.com

Lectures de la messe

1^{ère} lect. : Gn 3, 9-15

2^{ème} lect. : 2 Co 4, 13 – 5, 1

Evangile : Mc 3, 20-35

Psaume 129 (soliste/assemblée)

**R/ Près du Seigneur, est l'amour ;
près de lui, abonde le rachat.**

Des profondeurs je crie vers toi, Seigneur,
Seigneur, écoute mon appel !

**Que ton oreille se fasse attentive
au cri de ma prière !**

Si tu retiens les fautes, Seigneur,
Seigneur, qui subsistera ?

**Mais près de toi se trouve le pardon
pour que l'homme te craigne.**

J'espère le Seigneur de toute mon âme ;
je l'espère, et j'attends sa parole.

**Mon âme attend le Seigneur
plus qu'un veilleur ne guette l'aurore.**

Oui, près du Seigneur, est l'amour ;
près de lui, abonde le rachat.

**C'est lui qui rachètera Israël
de toutes ses fautes.**



Réouverture du groupe Scout XV^{ème} PARIS

À Saint-Charles de Monceau

A l'issue de la messe de 11h ce dimanche, les chefs de Paris Nord-Ouest vous présenteront le projet de réouverture du groupe scout de Saint-Charles.

Les parents intéressés sont invités à contacter la paroisse par mail :

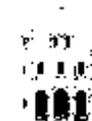
contact@saintcharlesdemonceau.com

Jeunes Parents

Le dimanche 16 juin, à l'issue de la messe de 11h, des jeunes parents se retrouveront pour un apéritif/déjeuner convivial dans la cour.

Tous les parents de jeunes enfants sont invités à les rejoindre avec leurs enfants !

Contact : sylvie.chandiaz@gmail.com



SAINT-CHARLES DE MONCEAU

LE LIEN

N°35 – dimanche 9 juin 2024

10^e dimanche du Temps Ordinaire

Quel regard portons-nous sur les personnes en fin de vie ?

[...] Pour nous, l'interdit de tuer demeure un principe fondateur de la société et l'ouverture d'une brèche dans cet interdit comporte le risque énorme de voir se multiplier les cas d'exception qui auront été admis en très petit nombre dans le projet de loi initial. La référence légale ici instituée exonère la décision morale que cet interdit a pour vocation d'encadrer.

Croyants et non croyants, citoyens que nous sommes, nous sommes nombreux à ne pas pouvoir nous résoudre à ce changement définitif de paradigme. Nous avons déjà manifesté à de nombreuses reprises combien, davantage qu'une aide à mourir, c'est d'une aide à vivre dont notre société a besoin. S'il existe encore une liberté à conquérir, c'est, aujourd'hui, la liberté de ne pas être poussé vers la sortie, de bénéficier de tous les soins, de toutes les cures possibles jusqu'à ce qu'il ne soit plus raisonnable d'aller plus loin. S'il existe encore un droit à reconnaître, c'est le droit d'être considéré comme une personne vivante, une histoire unique, une dignité ineffaçable, jusqu'au bout. La mort n'est là que quand la vie s'est éteinte, pas avant. Les changements sémantiques ne pourront jamais cacher que l'« aide fraternelle à mourir » est toujours la mort donnée par autrui, même si cet autrui est un collègue professionnel.

Oui, en réalité la question qui nous est posée aujourd'hui est celle du regard que nous portons sur les personnes en fin de vie. Ne devrions-nous pas leur témoigner humanité et tendresse, en leur démontrant avec la simplicité et l'efficacité des gestes du soin qu'elles sont, comme les plus vulnérables, les membres les plus précieux de notre corps social ? Ce que nous croyons, le témoignage que nous voulons porter, avec tous ceux qui sont engagés depuis des années dans cet accompagnement, c'est que le progrès et l'humanité d'une société se mesurent aussi à la manière dont elle considère les plus faibles, les plus petits et les plus fragiles, à la place qu'elle leur fait, à l'attention qu'elle leur manifeste.

Il existe aujourd'hui des moyens sans cesse en progrès qui permettent précisément cela : lutter contre la douleur, accompagner fraternellement, éviter toute forme d'acharnement thérapeutique. Ces moyens qui ont déjà été introduits dans la loi précédente Claeys-Leonetti et qui ont fait leurs preuves, peuvent et doivent être davantage appliqués ; c'est la dette de notre société vis-à-vis des personnes malades que de s'y employer, avant que de céder à la tentation d'une fuite en avant qui entretiendra davantage l'angoisse et les conflits que l'apaisement auquel tous aspirent.

+Mgr Laurent Ulrich, Archevêque de Paris

Extrait de sa déclaration du 27 mai 2024